

La Minerve



Le Minervoïis

Bulletin municipal NOVEMBRE et DÉCEMBRE 2024

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 • Télécopieur : 819 274-2031

www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h



SOURCE

Tel qu'expliqué dans un communiqué diffusé sur notre site Internet et sur Facebook, nous avons dû procéder à la fermeture officielle de la source puisque l'eau y est contaminée. Afin de permettre aux citoyens qui n'ont pas accès à de l'eau potable chez eux, de s'approvisionner avec l'eau du réseau d'aqueduc, nous avons aménagé un endroit temporaire pour

l'hiver dans la toilette publique du bureau d'accueil touristique. Vous avez donc dès maintenant accès à un endroit chauffé et à l'abri, où un évier avec comptoir a été installé pour votre utilisation. Le robinet sur le mur extérieur de l'hôtel de ville devra bientôt être fermé pour l'hiver. D'autres options d'approvisionnement seront évaluées au cours des prochains mois. Nous vous tiendrons informés.



ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE BUDGET 2025

L'assemblée extraordinaire pour l'adoption du budget 2025 se tiendra le mardi, 17 décembre 2024, à 19 h, au centre communautaire situé au 91, chemin des Fondateurs.

CONGÉ DES FÊTES

Veillez noter que les bureaux municipaux seront fermés pour la période des Fêtes, soit du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclusivement.

Pour toute urgence municipale, vous devrez composer le 911.



Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2024

Administration

Les membres du conseil municipal ont nommé le conseiller Michel Richard pour agir conjointement avec le conseiller Mark D. Goldman sur le conseil d'administration de Télé-Fibre La Minerve inc. (TFLM).

Il a été convenu d'octroyer le contrat pour la réfection de la toiture de la bibliothèque à Groupe Serveko Couvreur, pour un montant de 24 500 \$, plus les taxes applicables, et d'affecter le fonds de roulement pour défrayer cette dépense, laquelle sera remboursable sur une période de 5 ans.

Les membres du conseil municipal ont autorisé la signature de l'acte de vente notarié par la MRC des Laurentides à la Municipalité de La Minerve, des lots numéros 5071402 et 5070152, suite à la vente à l'enchère publique tenue le 1^{er} juin 2023. Le lot numéro 5071402 ayant été vendu pour un montant de 2 647,87 \$ (plus les taxes applicables), et le lot 5070152 ayant été vendu pour un montant de 972,17 \$ (plus les taxes applicables).

Il a été résolu d'autoriser la direction générale à signer l'entente de règlement de griefs en lien avec les griefs 2023-03 et 2023-04, déposés par le Syndicat SCFP - Section locale 3365, et d'autoriser une dépense au montant de 927,04 \$ à ce sujet, laquelle devant être financée à même le surplus.

Les membres du conseil municipal ont imposé à l'employé numéro 32-0078, une suspension disciplinaire sans solde de 20 jours ouvrables.

Les membres du conseil municipal ont autorisé l'adhésion à la Coopérative Chiffon Magique ainsi que la signature de l'entente de service de soutien à domicile prévoyant un remboursement par la Municipalité, de 0,20 \$ du kilomètre pour tous les services rendus par eux sur notre territoire.

Sécurité publique

Il a été convenu d'embaucher mesdames Sylvie Savard et Isabelle St-Charles au poste de premier répondant en probation pour la Municipalité de La Minerve.

Il a été convenu de remplacer le conseiller Mark D. Goldman qui siégeait au comité consultatif en sécurité incendie, par le conseiller Michel Richard.

Les membres du conseil municipal ont adopté le plan de sécurité civil préparé par le comité de sécurité publique.

Travaux publics

Suite à l'appel d'offres pour l'entretien d'hiver et déneigement du chemin Lamontagne et des portions Talbot, Laramée et Pionniers, il a été convenu d'accepter les propositions suivantes :

- Proposition de monsieur Pierre Deschamps pour la portion du chemin Talbot, sur une distance de 1,5 km, au prix de 4 994 \$, plus les taxes applicables;
- Proposition de Gévry Lacasse SENC pour la portion du chemin Laramée sur une distance de 250 mètres, au prix de 775 \$, plus les taxes applicables;
- Proposition de Gévry Lacasse SENC pour la portion du chemin des Pionniers, soit les deux impasses, sur une distance totale de 155 mètres, au prix de 500 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu d'accepter l'offre de service d'Excavation René Sauriol inc., pour l'entretien d'hiver et le déneigement du chemin Lamontagne, sur une distance d'environ 150 mètres, pour un montant de 2 200 \$, plus les taxes applicables.

Hygiène du milieu

Les membres du conseil municipal ont désigné le directeur du Service des travaux publics ou en son absence la directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement, à titre d'officiers municipaux responsables de la mise en œuvre des dispositions applicables du *Règlement numéro 286-2014 régissant l'écoulement des eaux en vertu de la Loi sur les compétences municipales*.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Il a été convenu d'appuyer la Municipalité de Mont-Blanc dans ses démarches pour la création d'aires protégées et/ou de corridors écologiques sur son territoire.

Il a été convenu de mandater la firme Fyto Inc. afin de procéder au dépôt, au nom de la Municipalité de La Minerve, d'une demande d'aide financière auprès de la Fondation de la faune du Québec, dans le cadre du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, pour nos lacs Chapleau et des Mauves, et ce, pour un montant n'excédant pas 5 000 \$, plus les taxes applicables.

Il a également été convenu d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Volet 1 du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, notamment la berce du Caucase.

Loisirs et culture

Il a été convenu de renouveler l'entente avec le Centre d'action bénévole Laurentides pour les transports pour rendez-vous médicaux, en y apportant quelques changements, soit en acquittant la moitié des frais de kilométrage exigés, l'autre moitié étant à la charge de l'utilisateur, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant de 5 000 \$ pour l'année 2025.

Les membres du conseil municipal ont accepté l'offre de service de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de leur octroyer le contrat pour l'accompagnement pour l'appel d'offres de conception et de construction d'un véloparc (pumptrack), et ce, pour un montant n'excédant pas 10 000 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu d'octroyer un contrat à l'artiste Steve Provost pour la Fête nationale 2025, pour un montant n'excédant pas 6 000 \$, plus les taxes applicables.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2024

Il a été convenu d'autoriser la signature des lettres d'entente suivantes avec le Syndicat SFCP – Section locale 3365 :

- Lettre d'entente 2024-20 portant sur une modification à l'article 28.01 relativement au remboursement pour l'achat d'une paire de bottines;
- Lettre d'entente 2024-21 portant sur un projet-pilote pour l'hiver 2024-2025, en lien avec l'horaire de travail des personnes salariées affectées aux opérations de déneigement ou sablage.

Il a été convenu de nommer monsieur Benoit Choquette au poste de journalier régulier à temps partiel.

Il a été convenu de nommer monsieur Patrick Boisvert au poste d'opérateur-chauffeur.

Il a été convenu de nommer monsieur Étienne Marier au poste de mécanicien.



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

POUR MA SÉCURITÉ, JE M'INSCRIS AU SYSTÈME D'ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MA MUNICIPALITÉ!



La Municipalité s'est dotée d'un système informatisé d'alertes et notifications afin de vous informer rapidement, massivement et efficacement sur diverses situations d'urgence, incident concernant la sécurité civile ou événements spéciaux. Vous pouvez ainsi recevoir par téléphone, courriel ou messagerie texte (SMS), des messages en lien avec :

- ➔ AVIS DE FERMETURE DE ROUTE
- ➔ AVIS D'ÉBULLITION
- ➔ INONDATION
- ➔ CONFINEMENT
- ➔ ÉVACUATION
- ➔ PRÉVENTION
- ➔ ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX

Les citoyens sont invités à s'inscrire en ligne en cliquant sur le bouton "Alertes et notifications" sur la page d'accueil de notre site Internet (www.municipalite.laminerve.qc.ca).

En créant votre compte, vous pourrez ainsi en tout temps y retourner pour modifier vos préférences ou informations.

Si vous n'êtes pas en mesure de faire votre inscription en ligne, vous pouvez nous téléphoner au: 819 681-3380, et nous vous inscrivons par téléphone.

Les alertes et notifications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen peut choisir le type d'alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut les recevoir, c'est-à-dire : par téléphone, courriel ou messagerie texte (SMS).

Le logiciel d'alertes et notifications est un moyen efficace pour protéger votre famille et vos biens, d'où l'importance de modifier rapidement vos coordonnées dans le système lorsque des modifications surviennent.

Les données recueillies serviront exclusivement au système automatisé de la Municipalité et resteront confidentielles. En tout temps, vous pouvez décider de vous désabonner et désactiver votre compte.

Petits rappels pour l'hiver

- Les restrictions sur le stationnement hivernal sont en vigueur du 15 novembre au 15 avril. Il est donc interdit de stationner sur les chemins municipaux, sauf sur le chemin des Fondateurs, entre 5 h et 23 h, et il est également interdit de stationner dans les virées.
- Lors des opérations de déneigement de votre entrée charretière, il n'est pas recommandé de pousser la neige aux extrémités de votre ponceau puisque ça pourrait bloquer l'écoulement des eaux à la fonte des neiges.
- Aucun résidu de neige en provenance d'un terrain privé ne doit se retrouver sur la voie publique.
- Il n'est pas permis de sortir la neige d'une entrée charretière et de la laisser en bordure de la voie de circulation.
- Les jours des collectes, vos bacs doivent être placés près de l'emprise de rue mais à l'extérieur de la zone déneigée du chemin afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement.
- Il est particulièrement important, en période hivernale, de rapidement replacer vos bacs une fois la collecte effectuée. Cette bonne habitude permet aussi un meilleur contrôle des matières déposées dans votre bac.



Rappel sur les vidanges de fosse septique

N'oubliez pas de nous faire parvenir une copie du reçu de vidange de votre fosse septique soit à l'adresse enviro@municipalite.laminerve.qc.ca ou directement à nos bureaux municipaux. La vidange de votre fosse septique doit se faire à tous les 2 ans pour les résidents permanents et à tous les 4 ans pour les saisonniers. Quelques compagnies offrant ce service se déplacent dans notre municipalité.

Et pour ceux qui ont des systèmes de traitement secondaire avancé (ex : Ecoflo, Bionest...), vous devez être lié en tout temps par contrat avec le fabricant du système, son représentant ou un tiers qualifié pour faire l'entretien du système.



INSTALLATIONS HIVERNALES DE LOISIRS

Les installations hivernales de loisirs seront prêtes pour utilisation à compter du 20 décembre prochain, et ce, jusqu'au 9 mars 2025, si la température le permet, bien sûr.

➡ **Patinoires** - Ouvertes tous les jours, de **10 h à 22 h**;

➡ **Glissades** - Ouvertes en tout temps;

Utilisez les couloirs appropriés pour glisser et remonter;
Soyez vigilants pour éviter les collisions.

ACTIVITÉS FAMILIALES

Le rendez-vous est lancé à la patinoire du préau pour les activités d'hiver. Cette année, le Service des loisirs vous propose deux soirées sur la glace :

LE MARDI SOIR : des cours d'introduction au patinage offerts aux débutants, incluant des jeux et des exercices pour améliorer la stabilité et la technique. Cette activité est recommandée pour les jeunes enfants de 4 à 8 ans.



LE MERCREDI SOIR : une soirée de hockey. Les enfants de tous âges sont invités à une pratique permettant d'améliorer différentes techniques, allant du lancer au maniement de la rondelle, en passant par le jeu défensif. Nous en profiterons pour jouer aussi.

La présence et la participation des parents à ces deux activités sont toujours très appréciées.

DÉTAILS

GRATUIT

**8 cours de patin, les mardis,
du 7 janvier au 25 février 2025**

**8 pratiques de hockey, les mercredis,
du 8 janvier au 26 février 2025**

De 18 h 30 à 19 h 30 pour les deux activités

À la patinoire municipale située au : 91, chemin des Fondateurs

Les participants doivent avoir leurs propres patins

Le casque protecteur est obligatoire, des casques seront disponibles pour emprunt sur place



Si la température le permet

SPECTACLE D'HUMOUR

VENDREDI 31 JANVIER 2024, 20 h
À L'ÉGLISE SAINTE-MARIE DE LA MINERVE

Fort d'une carrière de plus de trente ans, le duo **Dominic et Martin** s'est forgé une réputation remarquable sur scène, à la radio, à la télévision et encore plus. Cet hiver, ils seront en spectacle à La Minerve pour une soirée remplie de fous rires.

Les billets gratuits seront distribués au bureau d'accueil touristique, le samedi, 18 janvier 2025, entre 10 h et 16 h.

Places limitées - aucune réservation
2 billets par personne.

HORAIRE DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE POUR LA SAISON HIVERNALE 2024 - 2025

Afin d'offrir aux citoyens ainsi qu'aux visiteurs, un endroit où ils pourront recueillir de l'information sur les différentes activités hivernales offertes à proximité, le bureau d'accueil touristique sera ouvert selon l'horaire suivant :

EN DÉCEMBRE 2024 :

Les vendredis le 13 et 20 décembre 2024 de 12 h à 16 h

Les samedis le 14 et 21 décembre 2024 de 10 h à 16 h

Les dimanches le 15 et 22 décembre 2024 de 10 h à 13 h

PÉRIODE DES FÊTES :

Toute la période des Fêtes,
soit du 23 décembre 2024 au 5 janvier 2025

(à l'exception des 24, 25 et 31 décembre ainsi que du 1^{er} janvier) de 10 h à 16 h

EN JANVIER ET FÉVRIER 2025:

Tous les vendredis de 12 h à 16 h

Tous les samedis de 10 h à 16 h

Tous les dimanches de 10 h à 13 h

SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE :

Du 28 février au 9 mars 2025 de 10 h à 16 h

NOUVEAUTÉ

Il est maintenant possible d'emprunter des raquettes à La Minerve. Pour cette activité libre entre amis ou en famille, informez-vous à l'accueil touristique



La Minerve



111, chemin des Fondateurs
La Minerve, Qc J0T 1S0
819-681-3380 poste 5545

AMÉLIORATIONS À LA ROUTE des Zingues

À l'été 2024, une subvention de 27 470 \$ de Rando Québec (anciennement la Fédération québécoise de la Marche) et une contribution financière de 6 867 \$ de la Municipalité de La Minerve, ont permis d'effectuer de nombreuses améliorations au sentier pédestre de la Route des Zingues, secteur de La Minerve. Nicolas Lecluse (travailleur en foresterie) et moi-même, Lynn Manconi, chargée de projet, avons ainsi entrepris de prolonger le sentier, de le baliser entièrement et de le rendre plus accessible en y ajoutant de nouvelles infrastructures.

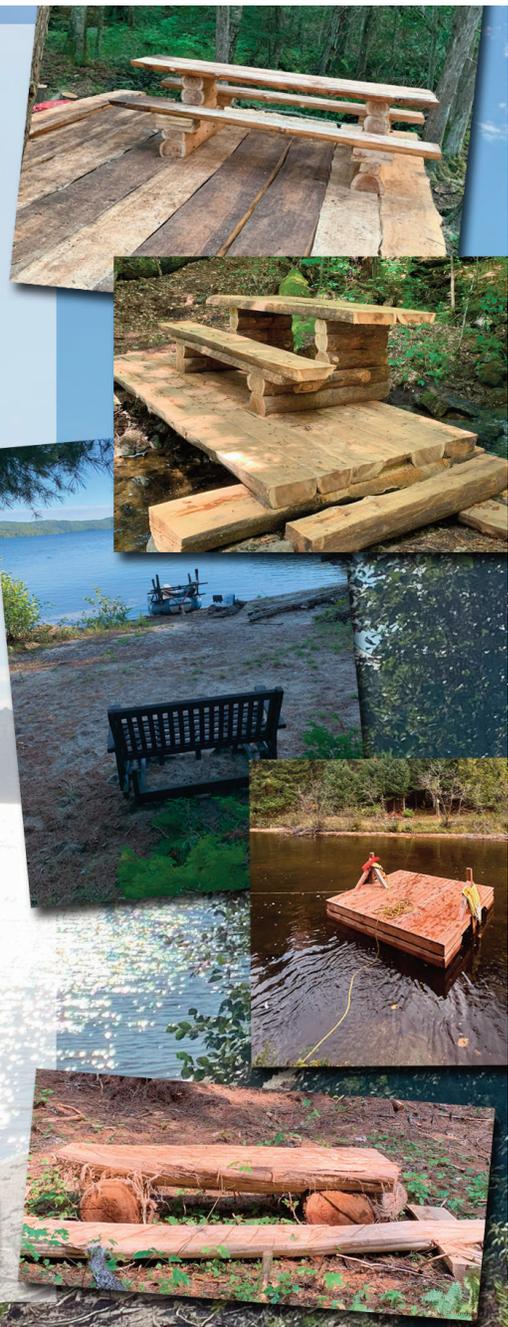
Soulignons notamment les réalisations suivantes :

- le prolongement de la Route des Zingues sur une longueur de 1,3 km, au-delà du stationnement du lac Marie-Lefranc jusqu'au sentier du lac Ramage;
- l'installation d'une plateforme et d'une table de pique-nique permettant aux personnes à mobilité réduite de profiter de la vue sur le lac Marie-Lefranc;
- l'aménagement d'une boucle de 580 mètres menant à une cédrière ancestrale;
- mise à niveau du sentier Entre-deux-lacs et aménagement d'une aire de repos;
- l'aménagement d'un nouveau sentier (sentier Lynn) qui suit la falaise du lac Preston et qui mène à une petite plage avec aire de repos ;
- l'installation d'un radeau permettant de traverser la rivière Preston;
- l'aménagement d'une aire de repos avec balançoire à la plage des Premières Nations, au bord du lac Preston.

Les randonneurs sont de plus en plus nombreux à apprécier le tracé de la Route des Zingues qui longe plusieurs lacs magnifiques et qui présente différents points d'intérêt tout au long du sentier. Les randonneurs peuvent donc profiter des améliorations dès maintenant.

Lynn Manconi
Chargée de projet

Québec 



FONDATION
D'APPUI AUX
FAMILLES DE LA
MINERVE

**vous invite
à une soirée spéciale
pour regarder le
Super Bowl 2025
sur écran géant!**

Quand : **Le 9 février 2025**

Où : **Centre communautaire du village
ouverture des portes à 16 h**

Coût : **10 \$ le billet**

Billets en vente au Relais du village
et auprès de Paul Caya et François Tremblay
Informations : 514 240-9192

En vente sur place, au profit de la Fondation
(argent comptant) :

NOURRITURE : Ailes de poulet,
bâtonnets de fromage au four, chips, etc.
BREUVAGES : Service de bar

**PRIX DE PRÉSENCE
ET ANIMATION**

Paniers de Noël

Noël s'en vient à grands pas et il est temps de commencer à y penser. Afin de donner un peu de douceur à certaines de nos familles dans le besoin, encore une fois cette année, nous allons ramasser des denrées non périssables et accepterons des dons en argent afin de préparer nos paniers de Noël. Depuis le **18 novembre**, des boîtes sont disponibles pour recueillir vos dons au Marché Bruneau, à l'église ainsi qu'à l'école. Vos dons en argent pourront être remis directement au presbytère (103, chemin des Fondateurs). Nous comptons sur votre générosité pour faire de ce Noël, un des plus chaleureux.

La guignolée se fera seulement aux quatre coins, le **samedi, 2 décembre 2024**, de **9 h à 15 h 30**. Vous pourrez y apporter vos denrées non périssables et/ou vos dons en argent. Si vous êtes absents, il sera toujours possible d'appeler madame Marielle Potts au 819 274-1213 pour prendre des arrangements. **Merci à tous!**

Pour ceux qui désirent recevoir un panier de Noël, veuillez également communiquer avec Marielle au 819 274-1213.

Comité des paniers de Noël
parrainé par La Fabrique



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE TFLM

L'ASSOCIATION POUR LA TÉLÉDISTRIBUTION & RADIO LA MINERVE INC., faisant affaires sous le nom de TÉLÉ-FIBRE LA MINERVE INC. (TFLM) vous invite à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi, **13 décembre 2024**, au centre communautaire, à **19 h**.

Si vous désirez avoir un aperçu des réalisations effectuées dans la dernière année, en apprendre davantage relativement aux projets à venir et que vous êtes client de TFLM, vous êtes les bienvenus!

Vous aimeriez vous impliquer? TFLM est un organisme à but non lucratif (OBNL) et des postes au sein du conseil d'administration sont en élection, vous pourriez donc vous joindre à l'équipe. **Venez nous rencontrer lors de cette soirée!**

BESOIN DE PIQUANT DANS TA VIE ?

DEVIENS

POMPIER / POMPIÈRE

En garde interne à Mont-Tremblant
ou sur appel dans ta municipalité*

Formation de pompier périphérique gratuite et rémunérée

Contactez-nous pour en discuter ! 819 425-8614

Municipalités desservies par le SSIMT: Amherst | Arundel | Barkmere | Brébeuf | Huberdeau
La Conception | La Minerve | Lac-Tremblant-Nord | Lac-Supérieur | Montcalm | Mont-Blanc

18+

Résidence LA MINERVE

Bonjour Minervois,

Un représentant de l'OBNL est présent à toutes les réunions de chantier (2 fois par mois), ce qui permet de suivre de près l'évolution du projet. Il est important de comprendre que la résidence pour aînés est la propriété de l'OBNL. À ce jour, l'échéancier des travaux est respecté. Le coulage des murs sera terminé avant le congé des Fêtes. Au retour, en janvier, les murs devraient être érigés. À partir de cette étape, les changements seront plus apparents. **IMPORTANT** : une rencontre/présentation citoyenne est planifiée pour le mois de février 2025 afin de présenter le projet en détails et répondre aux questions. La rencontre aura lieu au centre communautaire de La Minerve. Dès que la date sera connue, elle sera communiquée rapidement. Les membres actuels de l'OBNL sont : Suzanne Sauriol (présidente), Marc Perras (vice-président), Daniel Léonard (trésorier) et Marianne Bellefleur (secrétaire). Lors de l'ouverture de la résidence, il devra y avoir des élections au conseil d'administration de l'OBNL afin d'inclure des résidents de la résidence et ainsi avoir un CA composé de 7 membres.

La saison hivernale étant à nos portes, nous vous invitons à la prudence et à la vigilance autour du chantier.

Soyez assurés que nous continuons à suivre de près l'évolution des travaux et que de vous tenir informés fait partie de notre mandat.

Marc Perras, administrateur
OBNL Résidence La Minerve





COMPTOIR D'ENTRAIDE LABELLE



BÉNÉVOLES DEMANDÉS

Nous recherchons des bénévoles pour nous aider à la friperie !
Si vous avez quelques heures à consacrer,
venez rejoindre notre équipe pour une demi-journée ou plus.

Merci de votre soutien!

MISSIONS :

- **Trier et organiser les vêtements** • **Accueillir et conseiller les clients** • **Manipuler la caisse enregistreuse**

Si vous êtes motivé(e) et aimez l'univers de la mode durable, ce poste est fait pour vous !
Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez-nous.

Julie Milot au 819 686-1878

La Municipalité de La Minerve est maintenant membre de la Coopérative Chiffon Magique et participe financièrement à cette offre de service.



Services de soutien à domicile

Entretien ménager

Courses

Préparation de repas

Répît

Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide à Domicile (PEFSAD)

Selon votre âge, votre situation familiale, votre revenu familial et votre état de santé, vous aurez droit à une aide financière de la RAMQ, permettant une réduction du coût de nos services.

Crédit d'impôt remboursable

Les personnes de 70 ans et plus, peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt remboursable pour les frais de maintien à domicile.

- ★ **Aucun contrat, juste le désir de vous donner des services de soutien à domicile !**

Pour les aînés, les personnes en perte d'autonomie et les proches aidants du territoire de la MRC des Laurentides

Nous recrutons des préposé(s) d'aide à domicile

Postulez en ligne

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Gagnant-gagnant pour les proches aidants



&



Nouvelle collaboration!

Le Centre d'action bénévole Laurentides et l'Antr'Aidant unissent leurs forces, grâce à un précieux partenaire financier, pour offrir un tout nouveau point de service au coeur du CABL!

UNISSENT leurs énergies

SOUTENU FINANCIÈREMENT PAR

Appui proches aidants



1, rue de Saint-Vincent, Sainte-Agathe-des-Monts, QC, J 8C 2A3



579-888-0211 p.0

Contactez-nous pour en savoir plus !

819 425-7484

1 877 611-7484

www.coopchiffonmagique.org





BIBLIOTHÈQUE La Minerve



TIRAGES du temps des Fêtes!

Au cours de la période du 1^{er} au 28 décembre, complétez un coupon de participation en répondant à de brèves questions et courez la chance de gagner un prix lors des tirages du temps des Fêtes qui seront effectués en date du 28 décembre prochain.

Bonne chance à tous!

HORAIRE SPÉCIAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Fermé du 23 décembre au 2 janvier 2025
inclusivement, SAUF :
Vendredi 27 décembre 2024 : 10 h à 12 h et 13 h à 19 h
Samedi 28 décembre 2024 : 10 h à 14 h
Retour à l'horaire régulier à compter du vendredi 3 janvier 2025

En novembre le Réseau Biblio nous permet de renouveler une partie de notre collection! Nous avons sélectionné plusieurs nouveautés pour vous!

De plus, pour les adeptes de Mangas, la série complète de Ken'en est maintenant disponible à notre bibliothèque.				

SORCIÈRES au VILLAGE

Merci à tous ceux qui ont participé. Votre créativité a égayé le village et fait le bonheur des petits comme des grands! Nos gagnants pour cette année sont:

Prix coup de cœur :

Doris Le Breton et Serge Laramée

Prix de participation :

Carole Dumay et Claire Séguin



CLUB DE TRICOT

Cette année, nos tricoteuses ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à un projet communautaire. Elles ont tricoté et croché plus de 75 bonnets pour bébés naissants et prématurés, en plus de tuques pour petits et grands. Leurs réalisations seront remises dans un service de néonatalogie d'une institution du réseau de la santé et d'un organisme d'aide à la famille de la région. Nous les remercions sincèrement. (Ninon Laramée et Louise Paquette absentes sur la photo)



DÉFI PHOTO

Les photos des participants sont exposées à la bibliothèque jusqu'au 13 décembre 2024. Venez voter pour celle que vous préférez!

Merci à tous les participants.



Calendrier des *Activités*

DÉCEMBRE JANVIER	2 - 17 (budget) 13	19 h 00	SÉANCE DU CONSEIL	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
DÉCEMBRE JANVIER	2 - 5 - 9 - 12 13 - 16 - 20 - 23 - 27 - 30	19 h 30	JEU DE DARDS	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
DÉCEMBRE JANVIER	2 - 6 - 9 - 13 13 - 17 - 20 - 24 - 27 - 31	10 h 00	BOUGEONS +	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
DÉCEMBRE JANVIER	2 - 6 - 9 - 13 13 - 17 - 20 - 24 - 27 - 31	13 h 30	CARTES	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
DÉCEMBRE JANVIER	3 16 - 23 - 30	13 h 00	FORMATION INFORMATIQUE TEAMS	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
DÉCEMBRE JANVIER	4 8	16 h 30	SOUPER PARTAGE POUR FEMMES	L'Éveil féminin	Centre communautaire
DÉCEMBRE JANVIER	4 - 11 15 - 22 - 29	13 h 00	BASEBALL-POCHE	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
DÉCEMBRE JANVIER	5 - 12 - 19 9 - 16 - 23 - 30	13 h 00	SCRABBLE	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
DÉCEMBRE	7	9 h 30	DÉPOUILLEMENT ARBRE DE NOËL	Comité de la fête de Noël	Préau
DÉCEMBRE	8 - 15 - 28 - 29	7 h 30	COURS CANADIEN SÉCURITÉ MANIEMENT ARMES À FEU Inscription au préalable au FEDECP.com Début du cours à 7h30, aucun retardataire ne sera accepté	Association chasse et pêche de La Minerve	Centre communautaire
DÉCEMBRE JANVIER	10 7 - 21	10 h 00	ATELIER DE PEINTURE	Les Doigts d'Art Minervois	Centre communautaire
DÉCEMBRE JANVIER	11 15	12 h 00	DÎNER COMMUNAUTAIRE	Les Hirondelles	Centre communautaire
DÉCEMBRE JANVIER	12 16	9 h 00	CUISINE COLLECTIVE	MADA	Centre communautaire
DÉCEMBRE	14	18 h 00	SOUPER PARTAGE	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
DÉCEMBRE	17	19 h 00	SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL - BUDGET	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
FÉVRIER	8	18 h 00	SOUPER ST-VALENTIN	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
FÉVRIER	15 - 16		CARNAVAL	Club Plein Air La Minerve	Centre communautaire / Préau / Terrain de balle

MERCI

à nos merveilleux bénévoles!

Les membres du conseil municipal étaient fiers de vous recevoir pour un brunch en votre honneur le 17 novembre dernier.



Photo des récipiendaires des prix de présence tirés au sort lors de l'événement.

Un énorme merci à tous les bénévoles de chacun de nos organismes :

Association de chasse et pêche
Club de motoneige Les Maraudeurs Inc.
Club de scrabble « Mine de Rien »
Club Plein Air La Minerve
Club Quad Iroquois
Club des petits déjeuners
Coalition Minerve
Comité de la fête de Noël
Comité des citoyens du lac Castor
Les Doigts d'Art Minervoises
L'Éveil féminin
Fondation d'appui aux familles de La Minerve
Les Hironnelles
Les Joyeux Minervoises / Bougeons Plus
Les Nostalgiques de La Minerve
Plein Air Aventure La Minerve (PAALM)
Pickleball
Comité du Festival des sucres
Fabrique de la Communauté Ste-Marie de La Minerve
Maison des jeunes de La Minerve
Résidence La Minerve
Ainsi que nos nombreuses associations de lac

Et tous les autres bénévoles dans l'ombre!